

LE PORTRAIT DES AGRICULTRICES WALLONNES EN 2014

*Compte-rendu de la journée de présentation des résultats de l'enquête
3 mars 2015, Namur*

1. Introduction et contexte

A la demande de ses membres et en particulier des organisations agricoles¹, le Réseau wallon de Développement Rural a mandaté l'unité d'Economie et de Développement Rural de l'ULg –Gembloux Agro-Bio Tech, membre de son Comité d'Appui Scientifique, pour la réalisation d'une étude dont **l'objectif est de mieux comprendre les besoins et préoccupations des agricultrices wallonnes d'aujourd'hui afin de pouvoir, le cas échéant, leur offrir des services et un soutien mieux adaptés à leurs spécificités.** Une enquête a été menée auprès de 75 agricultrices.

Les résultats de l'enquête ont été présentés ce mardi 3 mars à Namur. Après avoir dressé le portrait des agricultrices interviewées et caractériser les exploitations au sein desquelles elles travaillent, la matinée a été consacrée à la caractérisation du métier d'agricultrice et à l'identification de leurs besoins. Le débat a porté notamment sur le statut des agricultrices, leur revenu, l'équilibre vie professionnelle/vie privée pour ces femmes, la gestion du temps, la place de la femme dans l'exploitation, la reprise d'exploitation, la reconnaissance de ces femmes, leur besoin d'information et de formation,... La matinée s'est clôturée par la formulation de premières recommandations. **Les résultats de l'enquête, enrichis des apports des participants au débat, ont apporté les premières pistes de réponses.**

Ce document reprend les éléments des échanges et débats entre les participants.

¹ Principalement, l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW).

2. Présentation des résultats de l'enquête

2.1. Documents de travail :

- Document final de l'étude et sa synthèse
- Présentation des résultats de l'enquête

Ces documents sont accessibles sur le site web du RwDR à l'adresse suivante : <http://www.reseau-pwdr.be/articles/etude-le-portrait-des-agricultrices-wallonnes-en-2014.aspx>

2.2. Questions-réponses et contenu des échanges entre participants

2.2.1. Contexte, portrait des agricultrices et de leur exploitation

Remarque liée aux statuts des agricultrices

Les agricultrices qui travaillent à l'extérieur de l'exploitation possèdent soit le statut de salariée, soit le statut d'indépendant à titre principal. On ne peut pas dire qu'elles ne possèdent pas de statut.

Le statut de conjointe aidante est un statut social.

Pourquoi l'enquête ne porte que sur 75 agricultrices en Wallonie ?

En regard des moyens financiers disponibles, c'était l'objectif que s'étaient fixé les promoteurs de l'étude. Les listes sollicités auprès de l'administration wallonne n'ayant pu être obtenues, plus de 1000 coups de téléphone ont du être passé afin d'identifier des agricultrices répondant aux critères de sélection de l'étude (couverture géographique, âge, type d'exploitations, etc.) . La majorité des 75 agricultrices interviewées travaillent au sein d'exploitations pratiquant l'élevage, principalement bovin.

2.2.2. Caractérisation du métier d'agricultrice aujourd'hui

a. Défi n° 1 : La gestion du temps

Les réflexions concernant le coût élevé des services de remplacement en cas de vacances sont interpellantes. Serait-ce un frein pour les agricultrices qui n'arrivent pas à trouver le temps de partir en vacances?

Attention, il faut se rappeler que les services de remplacement sont un organisme social dont le but n'est pas de remplacer des agriculteurs qui partent en vacances mais bien d'apporter un soutien à des agriculteurs ne pouvant plus assumer leurs activités pour des raisons de santé ou des raisons sociales.

Les agricultrices qui ont témoigné du coût élevé des SRA l'ont fait dans le cadre d'une question concernant leurs vacances. Si le coût est lié à une période de vacances et non à un problème d'ordre social, il est normal qu'il soit élevé.

Les femmes se plaignent d'avoir des difficultés à gérer leur temps. Sont-elles plus surchargées que les hommes qui manifestent moins souvent ce problème ?

Souvent, les femmes sont plus au fait des problèmes de gestion du temps que les hommes, même s'ils s'en préoccupent de plus en plus. **Elles assument souvent en plus du reste, les tâches administratives, une grande partie des tâches ménagères ainsi que la garde des enfants.**

Certaines agricultrices identifient les moments où elles s'occupent de leurs enfants comme du temps de travail. Or, ce n'est pas le cas.

Afin de mieux sensibiliser à la gestion du temps, les cours B, qui accueillent beaucoup d'hommes, intègrent aujourd'hui 3h de cours sur la gestion du temps et l'organisation du travail.

Comment diminuer la surcharge administrative portée par les agricultrices/eurs ?

Bien que la protection de la vie privée doive être respectée, il serait pertinent de **faciliter l'accès aux informations de base des exploitations pour les structures d'accompagnement** afin de **rationaliser les lieux où l'on peut trouver ces données**. Cela permettrait de ne plus demander les mêmes papiers, attestations, etc. à plusieurs reprises aux agriculteurs. Cela leur demande un effort supplémentaire et mobilise beaucoup d'énergie.

La prudence est néanmoins de mise. A trop favoriser l'accès à l'information privée des agriculteurs, le risque d'abus de contrôle devient bien présent et ce au détriment de la liberté de prise de décision des agriculteurs/rices.

Pourquoi les femmes agricultrices n'arrivent-elles pas à dégager plus de temps pour elles-mêmes ?

C'est probablement lié à la culture wallonne. **Il faut « apprendre » aux agricultrices et aux agriculteurs à lâcher prise et à se déculpabiliser de partir en vacances ou de prendre du temps pour eux-mêmes.**

Certains agriculteurs disent préférer investir plutôt que partir en vacances. Certains affirment s'ennuyer en vacances. Pour certains, se retrouver à ne rien faire du jour au lendemain peut être déroutant. Mais **les vacances permettent de prendre du recul et de se donner le temps, dans un autre contexte, de réfléchir à ses activités. Les vacances doivent être planifiées et organisées.** Elles peuvent être thématiques et la longueur du séjour est à adapter en fonction des personnes et des exploitations. Des activités enrichissantes peuvent être prévues. Notamment, pour les agriculteurs qui prennent le pli de partir en vacances, l'agrotourisme, c'est à dire la visite d'autres exploitations à l'étranger, est une activité qu'ils apprécient en général.

C'est également une question de **reconnaissance de la famille d'agriculteurs comme une famille comme les autres**, ayant le droit de prendre des vacances, des week-ends, avoir des loisirs.

Ensuite, pour certaines et certains, c'est aussi une question d'**organisation et de gestion du temps** afin de ménager des moments de réflexion, de détente ou de vacances.

b. Défi n°2 : Les difficultés financières

Que signifie l'expression de « pot commun » ? Est-ce le pot « mari et femme » ou le pot « exploitation » ?

Cette question n'a pu être tranchée car la question n'a pas été posée lors des entretiens. Néanmoins, il est probable qu'il n'y a de revenu concret ni pour la femme, ni pour son mari ou la famille et que le pot commun concerne celui de l'exploitation. Confusion donc entre rémunération du travail, patrimoine de l'exploitation, et patrimoine familial et/ou individuel .

Cette situation est moins fréquente en France puisque les exploitations sont en société, ce qui exige la définition d'un revenu pour les gestionnaires de l'exploitation.

Le statut de l'agricultrice interviewée peut également influencer la réponse. En effet, si elle travaille à l'extérieur à mi-temps ou à temps plein sur l'exploitation, la réponse à la question sera différente.

On remarque que l'investissement de l'argent gagné dans du matériel technologique et technique est toujours prioritaire par rapport à l'épargne, ou à sa valorisation pour l'embauche de personnel.

Un changement de culture devrait également avoir lieu en matière d'embauche de personnel agricole dans les fermes.

Une agricultrice travaillant dans une exploitation laitière a réalisé cette observation : **le coût d'investissement dans un robot de traite amorti sur 20 ans, et le coût d'engagement d'un ouvrier à temps plein pendant 20 ans sont presque identiques**. Dans ce cadre, et en regard du contexte actuel, pourquoi les agricultrices et agriculteurs continuent-ils à croire que l'emploi de personnel est inaccessible ? Cela reste difficile culturellement pour les agriculteurs de ne pas assumer ses tâches soi-même. « *Il faut contribuer à modifier ce schéma culturel et favoriser l'emploi dans les fermes* ».

Aussi, il ne faut pas se baser sur les seuls critères économiques pour prendre des décisions d'orientation. **Il faut se poser la question de l'agriculture de demain, du sens que l'on souhaite donner à son métier.**

Dans ce cadre, **la FWA contribue à la mise en place du premier Groupement d'employeurs agricole wallon**. Présents en France depuis de nombreuses années, ces groupements apparaissent enfin chez nous. C'est une des pistes très prometteuses pour soutenir l'emploi

dans les fermes. Plusieurs exploitations s'associent en un groupement et embauchent une ou plusieurs personnes à temps plein ou temps partiel sur leur exploitation. C'est une mutualisation de la main d'œuvre qui permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque exploitation. Les responsabilités et le coût sont partagés entre plusieurs agriculteurs. Cela permet également aux chefs d'exploitation de libérer du temps pour s'investir dans d'autres activités. Malgré l'intérêt évident de ce type de structure, le nombre de candidats agriculteurs reste faible..

Quelles pistes pourraient être explorées pour inciter les femmes à avoir un revenu ?

Le revenu des femmes est parfois assimilé par l'homme comme quelque chose de dangereux, dont elle ne saurait sans doute quoi faire, qui pourrait les pousser à partir. C'est synonyme de liberté et d'indépendance. Une des premières choses à faire serait donc de **conscientiser les hommes et leur enlever leurs craintes** vis à vis de cela (même si ce n'est pas une généralité, cela concerne la plupart d'entre eux).

Dans une société agricole, obligation qu'il y ait un revenu de gérant. Pas de confusion entre le patrimoine familial et le patrimoine de l'exploitation. Les comptes sont scindés. En personne physique, et surtout au forfait, c'est plus compliqué de faire cette séparation.

Un représentant du Ministre Borsus a évoqué la possibilité de faire évoluer le statut de conjointe aidante vers le statut de co-entrepreneur. Est-ce une bonne chose ?

Le statut de conjoint aidant est un statut social : maladie, congé paternité/maternité, cotisation pension, qui n'a rien à voir avec la situation des droits de la personne en regard de l'exploitation. De la manière dont c'est présenté, il y a confusion entre les droits qu'on pourrait avoir dans l'exploitation (co-titularité des droits, etc.) et les droits sociaux.

De plus, le statut de co-titularité relève de compétences régionales alors que celui de conjoint aidant est d'ordre fédéral. Le Ministre Borsus parle d'un nouveau statut fédéral qui engloberait aussi des compétences régionales. Ce n'est pas clair. C'est refusé par le Boerenbond.

L'UAW a envie de répondre positivement mais pas de supprimer le statut de conjoint aidant qui convient à certaines personnes. Quelques chose en plus oui, mais pas quelque chose en moins.

c. Défis n° 3 : La reconnaissance

Le métier d'agricultrice présente certains inconvénients mais surtout de nombreux avantages.

Le métier d'agricultrice c'est aussi la liberté et en particulier pour la gestion de la vie de famille : fierté de pouvoir aller conduire et rechercher ses enfants à l'école, d'être disponible pour eux quand ils sont malades, de goûter avec eux chaque jour, ...

L'ambiance à la ferme est très agréable. Les enfants s'y sentent bien. On a envie d'être chez soi à la ferme et de traire ses vaches.

On travaille sur son lieu de vie ce qui **évite de long déplacements quotidiens.**

Certaines agricultrices ont-elles parlé de compétences qu'elles possèdent mais qui ne sont pas utilisées sur l'exploitation ?

Pas vraiment. La question n'a pas été posée lors de l'interview. Certaines envisagent ou souhaitent une réorientation professionnelle ou expriment le regret de ne pas avoir fait un autre métier (psychologue, institutrice, ...). Certaines regrettent de ne pas arriver à se dégager du temps pour faire des activités en plus de leur métier.

d. Défis n°4 : Se faire une place sur l'exploitation (répartition des tâches, prise de décisions, ...)

En ce qui concerne la répartition des tâches, il est quand même étonnant que 81% des femmes sachent conduire un tracteur et continuent à exercer des tâches plutôt administratives ou peu visibles.

Le problème ce n'est pas la répartition des tâches mais plutôt la reconnaissance des tâches qu'elles accomplissent. Les tâches administratives sont de plus en plus reconnues. Ce sont d'ailleurs plus souvent les femmes qui participent aux réunions d'information relatives à ce point.

Chacun assume un rôle dans l'exploitation. Que ce soit l'homme ou la femme, il faut conserver une « roue de secours », une personne interchangeable. Par ailleurs, les tâches « ingrates » sont également partagées entre les hommes et les femmes.

Dans l'étude de 2004 menée par l'UAW, une agricultrice souhaitant obtenir un statut de conjointe aidante alors que son mari n'en voyait pas l'intérêt, a fait grève 2 semaines. Débordé, le mari a dû admettre que sa femme effectuait des tâches indispensables sur l'exploitation. Elle a donc obtenu son statut de conjointe aidante !

Quelle est la place de la femme dans le processus de décision de l'exploitation (orientation des activités, vision du travail, ...) ?

Les résultats indiquent que dans 71% des cas ce sont l'homme et la femme ensemble qui prennent les décisions, 23% les hommes seuls et 5% les femmes seules.

Les femmes qui prennent les décisions seules sont probablement indépendantes à titre principal et gestionnaire de leur exploitation. Ce statut étant fort lié à la spéculation « grandes cultures ».

e. Cas particulier : la transmission de l'exploitation

Concernant la reprise d'exploitation, il est étonnant que les agricultrices identifient « la perte d'intérêt pour le métier » et « le fait de ne pas pouvoir compter sur l'aide ou le soutien d'un partenaire » comme les 2 éléments prioritaires expliquant leur souhait de ne pas transmettre leur exploitation. En général, c'est plutôt les revenus et les problèmes économiques de l'exploitation qui sont cités en tout premier lieu. Comment cela est-il possible ?

D'abord, l'enquête a été menée auprès des femmes agricultrices. Les réponses traduisent donc leurs propres préoccupations, qui sont peut-être différentes de celles des hommes.

Ensuite, la question du revenu est probablement sous-jacente à la perte d'intérêt ou de sens pour leur métier. Les difficultés économiques influencent fortement ce critère.

Des différences ont-elles pu être perçue en ce qui concerne le souhait de transmettre son exploitation à son fils ou à sa fille ?

A la page 54 de l'étude, le paragraphe suivant décrit les chiffres :

« Aux agricultrices ayant des filles et ayant formulé le souhait de vouloir transmettre leur exploitation à l'un de leurs enfants, il a été demandé si celles-ci souhaiteraient qu'une de leurs filles reprenne l'exploitation : 39% répondent non, 45% répondent par l'affirmative, 10% répondent qu'elles ne font pas de distinction et enfin 6% estiment que leurs enfants sont trop jeunes pour déjà y penser. 7 agricultrices n'ont pas répondu à cette question. ».

Il faut néanmoins être prudent face à ces chiffres car certaines agricultrices avaient déjà entamé leur processus de transmission. Or, si la transmission s'effectue actuellement vers le fils, il est difficile pour l'agricultrice de répondre qu'elle souhaiterait que ce soit sa fille qui reprenne l'exploitation.

Il est quand même étonnant de constater, dans la caractérisation des exploitations, que 74% des exploitations ont été reprises de la famille de l'homme plutôt que de celle de la femme. **Cependant, chez les agricultrices âgées de moins de 35 ans, 37,5% des exploitations reprises sont issues de la famille de la femme. On constate donc clairement une évolution par rapport à l'étude qui avait été réalisée par l'Union des Agricultrices Wallonnes en 2004².**

En particulier, dans cette étude de 2004, il ressortait que les agricultrices appréciaient le fait de transmettre leur exploitation à leur fille car cela leur permettait de conserver une place à part entière dans l'exploitation, souvent par le biais de la création d'activités communes, au contraire d'une reprise par le fils.

Les agricultrices disent s'adresser en tout premier lieu à leur notaire ou leur avocat pour la transmission de leur exploitation. C'est très étonnant car ils n'interviennent généralement

² UAW & UEDR – Gx ABT – 2004 – *Etude sur le profil des agricultrices et leur implication dans les exploitations agricoles en Région wallonne*. Pour plus d'informations : Myriam Lambillon – UAW.

pas à ce stade. C'est plutôt le banquier qui se rend sur l'exploitation et les sensibilise à la question.

Ces réponses s'expliquent par le fait que ce sont des femmes agricultrices qui ont été interviewées et ce principalement dans des exploitations d'élevage bovin où l'homme occupe une place importante. Ces femmes ne sont peut-être pas impliquées dès le début des réflexions pour la transmission de l'exploitation. Elles ont donc cité les acteurs qu'elles identifient pour la transmission.

2.2.3. Identification des besoins des agricultrices

a. Besoin d'information claire, fiable et accessible

Les besoins pointés par les agricultrices en matière d'information et formation correspondent à des outils et méthodes d'accompagnement qui existent déjà. Il est donc très étonnant qu'elles pointent ces éléments comme des besoins. Comment faciliter l'accès à l'information pour ces agricultrices ?

- 2 possibilités : elles ne connaissent pas les canaux d'informations existants (information pléthorique, mauvaise publicité, non lecture des journaux papier,...) ou elles n'ont pas le temps de s'informer.
- Dans le 2^{ème} cas, ne pourrait-on pas leur fournir des **chèques formation/information** leur permettant d'être payées pendant leurs heures ? Ces chèques ont déjà été testés et n'ont pas fonctionnés.
- **Souvent les agricultrices et agriculteurs ne se déplacent pas loin de chez eux.** C'est souvent consommateur de temps. Cette constatation ne risque pas de s'améliorer car la rationalisation des financements en matière d'information et de formation implique une rationalisation des moments d'information et de formation et leur centralisation dans un seul endroit. Les agricultrices ne se déplaceront donc pas plus.
- Ne faudrait-il pas **les « pousser » à sortir de l'isolement** ? Par l'adhésion aux fédérations agricoles et la participation à leurs activités, en organisant des visites d'exploitation, en favorisant les rencontres avec d'autres agricultrices et agriculteurs,
...

Comment améliorer la transmission de l'information (globale) vers les agricultrices ?

- Par le « **marrainage** » : c'est aux agricultrices informées et habituées à bénéficier des services d'accompagnement existants d'aller chercher une autre agricultrice et l'encourager à s'informer, à utiliser les aides et à participer aux activités organisées par les fédérations agricoles dans le but de les soutenir, de les informer et de les former. Pour toucher un maximum d'agricultrices, chacune pourrait simplement aller chercher sa voisine !

« Une dame qui entre dans un mouvement ou qui va à des formations, elle a toujours été emmenée par quelqu'un ».

- Par le **conseiller technico-économique** qui se rend sur l'exploitation – personne de confiance des agriculteurs et agricultrices, interlocuteur privilégié, référent pour la diffusion de l'information. Aujourd'hui, il y a beaucoup trop d'interlocuteurs à contacter pour s'informer. C'est une dépense d'énergie importante. Néanmoins, en matière de réglementations, celle-ci étant devenue vaste et complexe, il n'est pas possible qu'une seule et même personne puisse répondre à toutes les questions. Il peut orienter vers le bon canal d'information.
- Le gros problème actuel avec **l'information officielle, c'est qu'elle est diffusée précocement de manière incomplète et qu'elle se modifie par la suite** à plusieurs reprises. Et ces modifications sont mal communiquées !
- **La radio** est un média apprécié par les agricultrices.
- Dans l'édition de la future **carte d'identification (carte CTI), inclure le nom et le numéro de Madame** en plus de celui de Monsieur.

Les journaux agricoles sont-ils lus par les hommes et par les femmes ? Sont-ils adaptés ? Faudrait-il créer une page pour les femmes ?

- En général les journaux sont lu par les hommes et les femmes : Plein champ, Sillon belge, ...
- **Il ne faut pas créer de pages spécifiques aux femmes.** C'est discriminant. L'information contenue dans les journaux agricoles intéresse les hommes et les femmes et s'adresse donc aux deux. De plus, si des pages sont consacrées aux femmes, les hommes ne les liront pas.
- S'il on souhaite toucher davantage les agricultrices, la solution serait **d'inclure plus de thèmes susceptibles de les intéresser** (en relation avec les tâches qu'elles exercent plus communément par exemple).
- Les rédacteurs devraient **utiliser plus de mots/termes au féminin**. Les articles s'adressent généralement aux agriculteurs. Pourquoi ne pas les **adresser également aux agricultrices** ? Faire comprendre que ça s'adresse aux deux.
- Le problème général des journaux agricoles est que **l'information n'est pas suffisamment vulgarisée**. Parfois trop technique, l'information n'est pas toujours accessible à tous, hommes et femmes réunis.

b. Besoin en formation/information

Quels seraient les meilleurs horaires pour réaliser des formations/des réunions d'information ?

Les agricultrices ont précisé « **en dehors des heures de traite et des heures d'occupation avec les enfants** ». Les heures de traite varient d'une exploitation à l'autre, cette observation n'a donc pas pu être analysée précisément. Il semblerait que l'horaire le plus intéressant serait **en journée de 10h à 15h**. On constate en pratique que les dames de plus

de 46 ans préfèrent se déplacer en journée et les dames ayant des enfants de moins de 14 ans préfèrent se déplacer **en soirée** (comme les hommes).

Un autre constat est qu'en soirée, c'est souvent l'homme qui se déplace en réunion laissant la femme s'occuper des enfants.

Une solution serait d'organiser la formation/information à **horaires décalés** pour permettre à l'homme et à la femme d'y participer.

Est-ce que ça varie pendant l'année ? La grande difficulté c'est que chez les laitiers, en Province du Luxembourg, c'est mieux quand le bétail est sorti et en Province de Liège, c'est mieux quand le bétail est rentré. C'est intéressant à savoir si l'on travaille sur une zone. Si ça concerne la Wallonie c'est plus complexe. Pour les exploitations grandes cultures, ça dépend de la météo que l'on découvre le matin en se levant. Il n'y a donc pas de bon moment.

Néanmoins, il ne faut pas vouloir systématiquement que les deux participent à toutes les réunions. **C'est une tâche** qui demande du temps, qui n'est pas forcément appréciée par tous et **qui peut être répartie sur le couple** : participation à tour de rôle, en fonction des disponibilités, en fonction des intérêts de chacun, etc.

c. Besoin de soutien pour « les plus petites exploitations »

Certaines agricultrices souhaitent que l'on cesse de « demander aux petits de devenir gros, car là, on presse le citron ». Que cache ce témoignage ?

Les exploitants agricoles se sentent de plus en plus opprimés face au modèle économique que la société tente de leur imposer depuis de nombreuses années et qui soutient l'agrandissement des exploitations pour augmenter le revenu.

Bien que ce dogme économique ait fonctionné pendant de nombreuses années, ce n'est plus vrai pour tous aujourd'hui. Les choses doivent changer.

Ces agricultrices ne veulent pas « grandir à tout prix » et estiment que leur revenu ne s'améliorera pas en suivant ce schéma. Elles pensent même que leur revenu et leurs conditions de vie s'empireront.

Un exemple frappant est le rôle joué par les conseillers technico-économiques (agronome conseil, représentant d'une société, etc.) qui gravitent autour de l'exploitation. Dès que l'agriculteur/rice réalise un bénéfice, les conseillers ont pour habitude de les pousser à investir au plus vite, en remplaçant du matériel qui n'était pas vraiment en mauvais état, en achetant un tracteur dont l'exploitation n'a pas réellement besoin,... **« Il n'est pas nécessaire de remplacer une salle de traite après 10 ans si l'ancienne fonctionne encore ».**

2.2.4. Recommandations

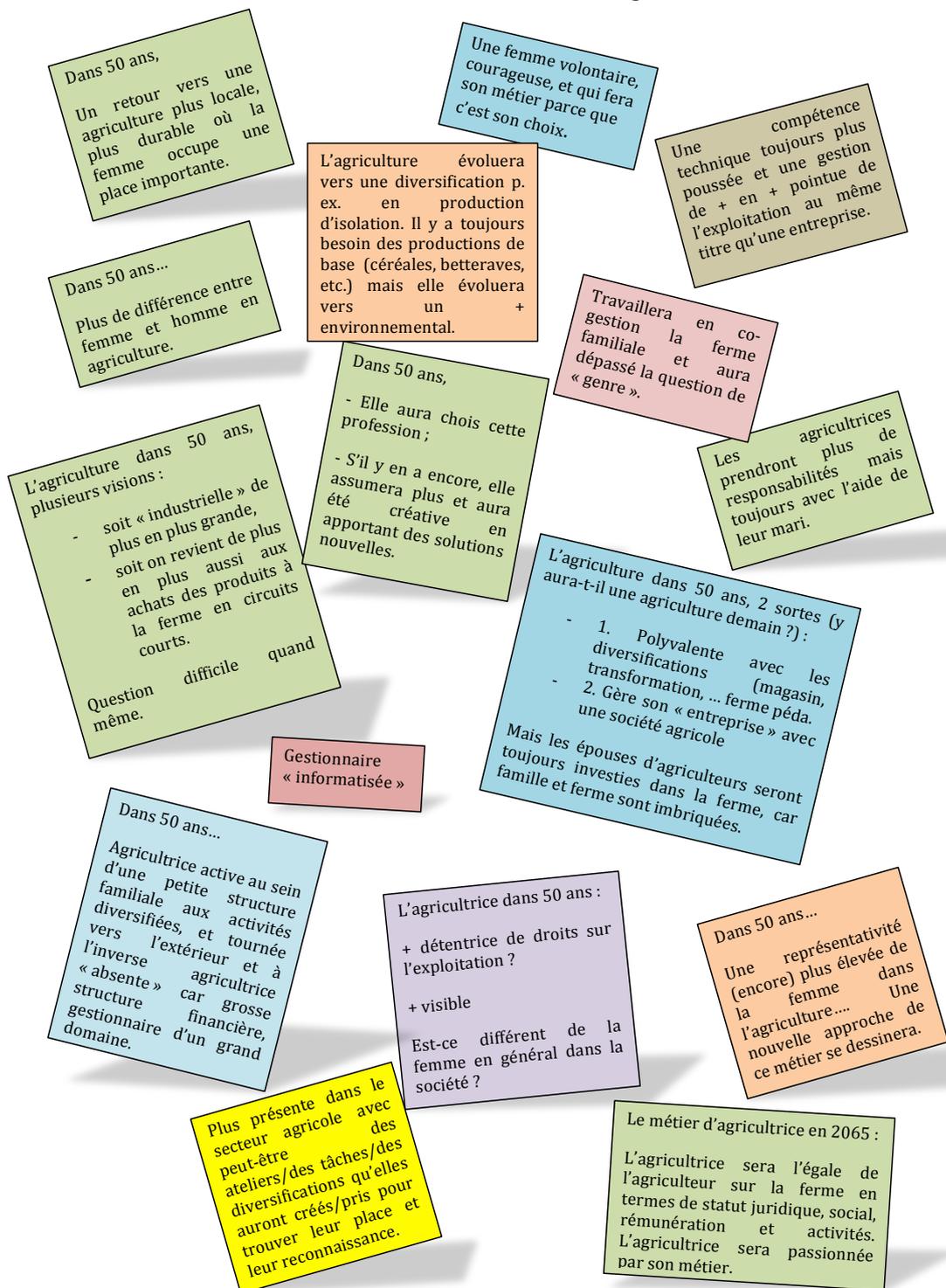
Toutes les recommandations émises sont en réalité des outils qui existent déjà mais les agricultrices ont identifiés ces outils comme manquants. Comment est-ce possible ?

- Le flux d'information est très important. L'information est noyée au milieu du reste. Il faut **simplifier l'accès à l'information**. Il est même difficile pour les organismes agricoles spécialisés de s'y retrouver.
- Les **facilités relationnelles** permettant de s'adresser aux fédérations agricoles, poser des questions, rencontrer d'autres agricultrices, participer à des réunions d'information ou des groupes de travail, ne sont pas présentes chez toutes les agricultrices.
- L'ordinateur est mis en avant comme un moyen de communication à utiliser, apprécié des agricultrices interviewées. Mais en pratique, **la fracture numérique est bien présente chez les agricultrices de plus de 45 ans** qui ne maîtrisent pas l'utilisation des ordinateurs.
- **Les outils existants sont mal structurés et difficiles d'utilisation**. Notamment, le « livret vert » qui reprend les organismes agricoles est impossible à utiliser. Il devrait être **un outil fonctionnel, facile d'utilisation et accessible à tous**, devrait être restructuré pour devenir fonctionnel : par thématique, en fonction des usages, ... faisant ressortir les liens existants entre les différents organismes, leurs services et compétences.
- Les outils existants sont rarement mis à jour, pour des raisons économiques la plupart du temps. Cela ne pousse donc pas à leur utilisation, l'information étant jugée non fiable. **La mise à jour est importante pour renforcer la fiabilité de l'information**.
- Le problème c'est aussi que les résultats issus des réunions d'information, des groupes de travail, des enquêtes, etc. ne sont que très rarement exploités par les bonnes personnes pour provoquer un changement. **Les outils existent peut-être mais ils n'ont que très peu d'impacts. Les réformes sont très peu nombreuses**.
- **Les moyens mis en œuvre sont de plus en plus faibles et insuffisants**. Les ingénieurs de circonscription ne sont pas remplacés. Les outils ne sont pas mis à jour. Les moments d'information et de formation sont rationalisés.

2.2.5. Quel sera le métier d'agricultrice dans 50 ans ?

En fin de matinée, une question a été posée aux participants : « Selon vous, à quoi ressemblera le métier d'agricultrice dans 50 ans ? ». Chacun a donné sa réponse sur un post-it. Voici ce qu'ils ont répondu :

Dans 50 ans, le métier d'agricultrice sera ...



3. Conclusions et éléments de réflexion

Cette étude permet de mettre des chiffres et des mots sur des observations ressenties par les acteurs du terrain. Si on compare les résultats à l'étude que l'UAW a réalisé en 2004 auprès des agricultrices wallonnes, certaines évolutions telles que l'augmentation de la reprise d'exploitations par les femmes et du nombre d'agricultrices ayant suivi une formation en agriculture, sont visibles, surtout chez les plus jeunes. Pourtant, beaucoup de constats restent inchangés.

Les femmes souhaitent partager, être informées, être reconnues pour leurs compétences tant pas leurs homologues masculins que par les administrations et le grand public, être rémunérées pour leurs activités. Elles voudraient améliorer leur équilibre vie professionnelle/vie privée et prendre le temps de rencontrer d'autres personnes, visiter d'autres exploitations. Elles éprouvent des difficultés à gérer leur temps, se former, et trouver l'information claire, fiable et accessible dont elles ont besoin pour assurer leur activité et ce malgré les nombreux outils d'information et de communication existants mais peu visibles ou accessibles.

Finalement, les agricultrices rencontrent et rencontreront encore de nombreux défis à l'avenir. Mais c'est maintenant qu'il faut agir, qu'elles doivent agir, pour que leur situation évolue positivement. Cette étude 2014 pourra-t-elle constituer un incitant au changement et contribuer à valoriser et renforcer la place de la femme dans le milieu agricole ? Son contenu doit maintenant être valorisé via des actions concrètes répondant aux besoins identifiés.

4. Annexes

4.1. Liste des participants

Nom	Prénom	Structure/organisation	E-mail
Brahy-Janssens	Véronique	UAW	brahy-janssens@skynet.be
Cossement - Monnart	Véronique	Ferme du Buis	pierre.cossement@begacom.net
Courtois	Pierre	Office Provincial Agricole	pierre.courtois@province.namur.be
Craeye	Christine	Agricall Wallonie Asbl	ccraeye@agricall.be
De Beurme	Nicolas	ADL Anhee	adlanhee@gmail.com
Delmon	Xavier	Cellule d'Animation du RwDR	x.delmon@reseau-pwdr.be
Delvigne	Clara	UCL	claradelvigne@gmail.com
Demaret	Eloi	ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer	eloi.demaret@publilink.be
Dogot	Thomas	ULg - Gx ABT	thomas.dogot@ulg.ac.be
Du Faux	Judith	ULg - Gx ABT	jdufaux@ulg.ac.be
François	Isabelle	Fabrication de gâteaux glacés	francoisabelle29@outlook.fr
Guillaume	Lorraine	Cellule d'Animation du RwDR	l.guillaume@trame.be
Jamar	Marie-Jo	Orama production	mjo.jamar@skynet.be
Lambillon	Myriam	UAW	myriam.lambillon@fwa.be
Ligny	Geneviève	UAW	dupont.francis@hotmail.com
Maistriau	Geneviève	PNPE	gmaistriau@pnpe.be
Malmedier	Nathalie	GAL Pays de l'Ourthe	nathalie.malmedier@pndo.be
Malzahn	Melanie	FRW	m.malzahn@frw.be
Martin	Gwenaëlle	FUGEA	gm@fugea.be
Pardoms	Christiane	Ferme Daulerie	fermedaulerie@hotmail.com
Paris	Marie-Ghislaine	UAW	decoster.paris@skynet.be
Ranwet	Nicolas	BNP Paribas Fortis	nicolas.ranwet@bnpparibasfortis.com
Streel	Marianne	UAW	presidente.uaw@fwa.be
Triest	Quentin	Agricall Wallonie Asbl	qtriest@gmail.com
Turlot	Amélie	CRA-W	a.turlot@cra.wallonie.be
Van Parijs	Sophie	Le Sillon belge	sophie.vanparijs@sillonbelge.be